

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 Septembre 2019
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 27 Suppléant : 1 Absents : 4 Pouvoirs : 5 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 144/2019	L'an deux mille dix-neuf , le dix septembre à vingt heures , le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Chessenaz, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Septembre 2019 Présents : Mesdames Sylvie TARAGON, Marthe CUTELLE, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LE NORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Madame Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON. Messieurs Alain LAMBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Pascal COULLOUX donne son pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL donne son pouvoir à Paul RANNARD. Suppléant : Jean VIOLLET représenté par Sylviane STOLL. Absents : Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Mylène DUCLOS, Grégoire LAFEVERGES Monsieur Louis CHAUMONTET est désigné secrétaire de séance

OBJET : FINANCES - Budget annexe d'assainissement Conclusion d'un prêt de 900 000 € -

Vu la délibération N° CC 56/2019 du 12/303/2019 qui procédait au vote du budget annexe d'Assainissement, budget primitif 2019

Le Président indique que, après consultation, le Crédit agricole des Savoie propose les conditions suivantes les plus intéressantes :

Objet	Assainissement Collectif
Montant du prêt	900 000.00 € Répartis en trois contrats distincts soit 114 000 pour les réseaux d'eaux usées de Chilly /Mougny 600 000 pour la Station d'Épuration d'Anglefort 186 000 pour les Travaux de réhabilitation à Eloise
Durée (en mois)	25 ans (ou 300 mois)
Périodicité de remboursement	semestrielle
Caractéristique	Echéance constante
Taux	0.86 %
Date de versement	10/10/2019
1 ^{ère} échéance	10/04/2020
Frais de dossier	0.10 % du capital emprunté soit 900€ pour la totalité

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTE la proposition du président concernant les 3 prêts cités en objet dont le montant total sera de 900 000 € (neuf cent mille euros) à imputer au budget annexe Assainissement

DIT que les frais seront imputés au compte 627

AUTORISE le Président ou le Vice-Président à signer le contrat avec Crédit Agricole des Savoie et tous les documents nécessaires à cette mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.